

Vers une prosopographie du père Louis Hage (1938-2010), musicologue francophone du chant syro-maronite

Toufic MAATOUK*

Le père Louis Hage (1938-2010), membre de l'Ordre Libanais Maronite, a reçu une double formation de musicien occidental et de musicologue spécialiste de chant liturgique, en plus de sa formation théologique. Plus particulièrement, sa formation musicologique a abouti à un doctorat soutenu à Paris, en 1971, sous la direction de Solange Corbin. Grâce à sa connaissance approfondie de la tradition syro-maronite et aux outillages musicologiques acquis en Sorbonne, doublés d'une connaissance sérieuse des travaux réalisés par des bénédictins spécialistes du chant grégorien - comme dom Jean Claire et dom Eugène Cardine- et des bénédictins spécialistes du chant maronite -comme dom Jean Parisot et dom Jules Jeannin-, Louis Hage a réussi à élaborer le premier discours musicologique systématique et historique digne de ce nom instaurant une musicologie francophone du chant traditionnel liturgique de l'Église maronite. En ayant fondé le premier institut musicologique du Liban, il a été considéré comme le pionnier de cette discipline en ce pays. En procédant à une réinterprétation musicologiquement informée du répertoire liturgique maronite, il a établi un nouveau style de chant choral ecclésiastique levantin, imprégné du style solesmien du XX^e siècle (Billiet, 2012), qui est devenu une référence dans ce domaine. Cet article propose l'ébauche d'une généalogie de l'œuvre de ce moine musicologue qui prend en compte l'ensemble des déterminants historiques, culturels, académiques et religieux qui ont contribué à la constitution de cette importante figure musicologique libanaise et internationale francophone.

* Père Antonin, maître de conférences de musicologie, chef du département de musique savante européenne de la Faculté de musique et musicologie à l'Université Antonine, directeur de la Chorale de l'Université Antonine, chef d'Orchestre international, membre du Centre de Recherche sur les traditions musicales.

1. Le terrain

Cette section fait un rappel de l'histoire des maronites et de celle de l'Ordre Libanais Maronite auquel adhère Le P. Louis Hage et souligne la relation de l'office divin avec la musique liturgique.

1.1. *L'Église maronite*

La tradition de l'Église syriaque maronite s'inscrit dans le sillage de l'antique tradition ecclésiale antiochienne¹ de langue syriaque, qui se décline à partir du VIII^e siècle en trois rites autonomes :

- le rite syriaque antiochien occidental (enraciné à l'ouest de l'Euphrate) dont l'Église syriaque orthodoxe et l'Église syriaque catholique (celle-ci étant unie à Rome à partir du XVIII^e siècle) sont les détentrices ;
- le rite syriaque antiochien occidental maronite dont l'Église syriaque maronite, fondée au VII^e siècle, est la détentrice ;
- le rite syriaque antiochien oriental (enraciné à l'est de l'Euphrate) dont l'Église assyrienne, l'Église chaldéenne (unie à Rome à partir du XVIII^e siècle) et l'Église syro-malabare indienne sont les détentrices (Hage, 1999, p. 114-119).

Aussi l'Église maronite se distingue-t-elle des autres églises syriaques par son double caractère patriarcal et ascétique. Celui-ci s'attache à la figure de saint Maroun (v. 410), initiateur de la vie hypèthre (Upaitros Bios), une méthode ascétique qu'il a pratiquée et enseignée sur le mont Cyr en Syrie première. Si saint Maroun n'a pas eu l'intention de fonder un ordre religieux, encore moins une église spécifique, c'est avec saint Jean Maroun (707), premier patriarche maronite d'Antioche, qu'est réalisé le raccordement entre le patriarcat et le monachisme caractéristiques du maronitisme. Dès lors, les maronites se rassemblent autour de leur patriarche qu'ils considèrent comme leur chef et le symbole de leur unité, l'Église prenant racine dans une terre fortifiée, celle de la montagne libanaise, accordant à ses fils une présence digne et libre.

Ainsi l'identité de l'Église maronite est-elle tributaire de son enracinement antiochien et syriaque², en même temps que de son lien historique avec le Mont-Liban, puis le Grand-Liban (1920), de sa profonde communion avec l'Église catholique romaine³

¹ Au milieu du premier siècle, la ville d'Antioche est la première à se christianiser. Elle devient ainsi un important berceau de la chrétienté.

² La richesse théologique, spirituelle et liturgique de ce legs syriaque est fortement représentée dans les écrits de saint Éphrem de Nisibe (373) de saint Jacques de Sarouj (521) et de saint Balai (432).

³ Fondée dans le mystère de l'incarnation selon la formule de Chalcedoine, cette relation remonte aux premiers contacts des maronites avec le Saint-Siège en 527, se renforce avec l'adoption des insignes épiscopaux latins sous le pontificat du pape Innocent III (1198-1216) (Hayeck, 1964, p. 33) et s'approfondit aux XVI^e et XVII^e siècles avec les missions franciscaines et jésuites.

et de son ouverture sur son voisinage levantin et arabe (Concile patriarcal maronite, 2008)⁴.

1.2. *L'Ordre Libanais Maronite*

L'Ordre Libanais Maronite naît à la fin du XVII^e siècle, à l'initiative de trois jeunes maronites d'Alep, Gibrā'īl Ḥawwā, 'Abdallāh Qarā'īlī et Yūsuf al-Bitin, qui reçoivent la bénédiction du patriarche Estephan Duwahī. L'ordre s'étend rapidement dans les régions du Chouf, du Kesrouan et du Nord-Liban. En 1732, Le Saint-Siège confirme les Constitutions de cet ordre religieux et lui confère son statut canonique de droit pontifical, avec les droits et les privilèges reconnus à toute institution monastique. Il en fera de même en 1740 pour l'Ordre Antonin Maronite.

Dès 1742, des divisions apparaissent entre les moines d'origine aleppine et ceux du Mont-Liban nommés *baladites*, ce qui conduit en 1770 (avec l'approbation du pape Clément XIV) à une séparation de l'Ordre en deux branches, l'Ordre *mariamite* pour les moines d'origine *aleppine* et l'Ordre *baladite* pour les moines d'origine libanaise, qui prendra à terme la dénomination d'Ordre Libanais Maronite.

Cette congrégation restera attachée à la préservation de la tradition monastique de ses pères fondateurs et tout particulièrement de l'hymnodie syriaque. Elle encouragera au XX^e siècle certains de ses moines résidents à Rome (comme le père Louis Hage) à se spécialiser dans le domaine de la musique sacrée.

1.3. *L'office maronite et la musique liturgique*

Héritiers de la tradition syro-antiochienne, les maronites développent dans leurs monastères les offices divins⁵. Cette tradition de la prière des heures diffuse à toute la montagne libanaise pour former avec la Messe la prière intégrante du culte. À partir du XII^e siècle, cette liturgie commence à subir l'influence romaine (latinisation). Quant à l'arabisation de la liturgie, elle commence au XVIII^e siècle, avec A-s-Sim'ānī qui « s'est employé à copier les manuscrits et à les rassembler dans de grands recueils en syriaque et en arabe... » (Concile patriarcal maronite, 2008, p. 417).

Le chant liturgique syriaque de l'Église Maronite est performé entre deux chœurs de moines, assis à droite et à gauche de l'autel, qui font alterner le chant des strophes. Le jour liturgique commence la veille du jour civil, ce qui entraîne la mise en succession suivante des prières : la prière du soir, *rāmšô* (ܪܡܫܘܐ), celle des complies, la prière *sûtôrô* (ܫܘܬܘܪܘܐ), les prières de la nuit, *lilyô* (ܠܝܠܘܐ), du matin, *sàfrô* (ܫܘܦܪܘܐ), de la troisième heure,

⁴ Pour le père Youakim Moubarak, l'étude de l'identité maronite ne relève pas simplement du travail historique ; mieux, elle offre « une illustration qui témoigne de la prise de conscience maronite vis-à-vis de l'Histoire qui représente un élément important de l'identité maronite. Effectivement, cette identité se constitue, bien sûr, du fait de la réalité et des événements, et en particulier, du fait des calamités qui se sont abattues sur les maronites tout le long de leur parcours. Mais l'identité participe aussi au sens collectif de la réalité, des événements et des calamités, ce qui justifie le recours à l'histoire maronite tel que perçue par les maronites, indépendamment de la manière de voir cette histoire par les autres » (Moubarak, 1992, p. 21).

⁵ Les offices des liturgies orientales n'ont pris leur structure définitive qu'entre le V^e siècle et le X^e siècle (Martimort, 1961, p. 810).

tlèš'o`in (ܬܠܝܫܘܬܐ), de la sixième heure, *tšèš'o`in* (ܬܫܝܫܘܬܐ) et de la neuvième heure, *tšà'so`in* (ܬܫܘܥܘܬܐ).

En somme, le corpus des hymnes syriaques de l'office maronite appartient à une tradition musicale ecclésiastique fort ancienne, se tenant dans le lignage du legs hymnique de langue syriaque institué par saint Éphrem de Nisibe (306–373). Cette tradition est monodique modale. Sa morphologie rythmique repose sur la métrique poétique isosyllabique des hymnes, qui donne lieu musicalement à une différenciation des durées syllabiques en brèves et longues. Le caractère strophique et le fait que plusieurs hymnes, aux textes relevant de divers temps liturgiques, partagent le même matériau compositionnel font en sorte que la composition musicale n'entre pas en relation directe avec la sémantique verbale.

Or, tandis que les textes des hymnes figurent dans des recueils liturgiques imprimés depuis le XVIII^e siècle, cette tradition est restée de transmission strictement orale dans son pendant musical jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Plusieurs transcriptions du corpus hymnique ont ensuite été réalisées successivement par dom Jean Parisot (1899), dom Jules Jeannin (1914), père Paul Ashqar OAM (1939), frère Marie-André Chaptini (1924), Yaacoub Fayyad (1947)⁶, père Louis Hage (1972 ; 1986), père Youssef el-Khoury (1992), père Toufic Maatouk (2016) et père Youssef Chédid (2021). De même, en est-il pour la grammaire musicale de ce corpus qui n'a pas fait l'objet d'une théorisation écrite avant les travaux musicologiques réalisés (dans une perspective étique) par dom Jean Parisot (1899) et surtout avant les travaux musicologiques réalisés (dans une perspective émique) à partir des années 1970 par le père Louis Hage.

2. Biographie résumée



⁶ Ces deux derniers efforts de transcription sont restés à l'état manuscrit et sont mentionnés par le père Louis Hage, 2005, p. 8.

2.1. Études

Ayant été formé à la musique européenne par Bertrand Robillard et Boghos Géralian au Conservatoire National de Musique de Beyrouth, c'est en conséquence de l'engagement de l'Ordre Maronite Libanais en faveur du développement de la connaissance de la musique liturgique maronite que le père Louis Hage entamera des études de composition et de musicologie à l'Institut pontifical de musique sacrée (PIMS), et ce, parallèlement à la licence en théologie qu'il obtiendra à Rome en 1966.

Il quittera Rome en 1967 pour suivre des études doctorales à Paris (Sorbonne et École Pratique des Hautes Études) sous la direction de Solange Corbin, études couronnées par un doctorat de troisième cycle en musicologie en 1970, portant sur le chant syro-maronite (complété en 1971 par un diplôme de l'École Pratique des Hautes Études). Le ministère libanais de l'Éducation nationale lui délivrera en équivalence un doctorat d'État en 1980.

2.2. Responsabilités institutionnelles

En 1970, il fonde l'Institut de musicologie de l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK), institut qu'il dirige de 1970 à 1986 et qui deviendra Faculté de musique en 1993, dont il sera le doyen de 1999 jusqu'à sa mort. Entretemps, il est recteur de cette université de 1986 à 1992.

2.3. Expertise internationale

Maîtrisant l'arabe, le français, le syriaque, le latin, l'italien, l'anglais, l'allemand, le grec ancien et l'hébreu ancien, animé par une grande érudition musicale et théologique liturgique, et maîtrisant les instruments forgés par la musicologie francophone historique et analytique, le père Louis Hage est rapidement devenu la référence musicologique internationale incontournable dans le domaine du chant liturgique maronite. Ainsi et dès 1996, il est élu Président de l'association internationale de musique sacrée, *Consociatio Internationalis Musicae Sacrae* dont le siège se trouve à Rome, poste auquel il est reconduit à trois reprises. De même, plusieurs prix lui sont décernés : un doctorat honoris causa ès-Lettres, décerné en 1990 par le Stonehill College, aux États-Unis ; la médaille du 125^e anniversaire de la confédération du Canada, décernée le 13 avril 1993 au nom de la Reine d'Angleterre ; le Grand Prix du rayonnement de la langue française, décerné le 2 novembre 1993 par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre musicologique (Achkar, 2016). En fait, le père Louis Hage est l'initiateur de la musicologie francophone autochtone au Liban, en même temps que le fondateur de la musicologie institutionnelle dans ce pays.

2.4. Œuvre pastorale

Par ailleurs et au décours du Concile Vatican II, l'Église maronite entame une relecture et une réédition de sa propre liturgie. Ainsi le père Louis Hage participe-t-il activement à la réédition des livres des prières des heures maronites entamée par l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK), en 1970, en collaboration étroite avec les pères Jean Tabet, Jean Khawand, Joseph Khoury. Ceci débouche sur l'édition

musicale des livres liturgiques adoptés par l'Église maronite. Or, ces publications deviennent à court terme la référence pour la pratique liturgique des paroisses et des couvents maronites et pour l'enseignement de cette liturgie dans les écoles et les institutions religieuses, au Liban et dans le monde. C'est ainsi que le père Louis Hage est devenu la référence pour la musique maronite non seulement dans les milieux scientifiques internationaux, mais également pour un large public de fidèles.

2.5. *Œuvre musicale*

De 1971 à 1993, le père Louis Hage enregistre avec la Chorale de l'USEK plus de 40 disques et cassettes de chants maronites et donne plusieurs concerts au Liban, dans le monde arabe, en Europe et aux États-Unis. Il se produit à plusieurs reprises à la tête de cette chorale au Vatican, en concert lors de cinq messes solennelles présidées par les papes Paul VI (en 1975 et 1977) et Jean-Paul II (en 1985, 2000 et 2004).

3. Prosopographie

Partant des considérations biographiques qui précèdent, le présent article s'appuie sur les propositions méthodologiques de Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard (2012, p. 1-18)⁷ pour ébaucher une prosopographie préliminaire relative à l'œuvre du père Louis Hage, principalement sur la période de référence allant de la fondation de l'Institut de musicologie à l'USEK en 1970 à la transformation de cet institut en faculté en 1993, tout en tenant compte des publications plus récentes.

3.1. *Une œuvre encyclopédique*

Nos sources principales sont les écrits de cet auteur, publiés majoritairement aux éditions de l'USEK et portant sur le chant syro-maronite, sa grammaire et ses règles d'interprétation, en prenant en considération les travaux antécédents de dom Jean Parisot (1861-1923) (Parisot, 1899) et ceux du père Paul Achkar (1881-1962) (Achkar, 1923) sur le chant syro-maronite, de même que ceux de dom Jules Jeannin (1866-1933) (Jeannin, 1912) sur le chant liturgique syriaque catholique et orthodoxe. La trame de fond de ce grand-œuvre est assurément l'élaboration par petites touches d'une sorte d'encyclopédie musicale syro-maronite, principalement francophone, comme en témoignent les *Mélanges offerts au prof. P. Louis Hage* (Chahwan, 2008, p. 199).

⁷ « Qu'est-ce que la prosopographie, telle qu'elle se pratique ? C'est une sorte de style de recherche, quelque chose de moins nettement défini en tout cas qu'une méthode, de moins rigide qu'un courant ou une école. La variété du vocabulaire utilisé pour en parler – prosopographie, mais aussi études de carrières, de trajectoires, de cycles de vie, études longitudinales, biographies collectives, de groupe, de masse, sociographie, histoires de vie... – pointe cette relative indéfinition ; et pourtant, il y a comme un air de famille entre les travaux dont il est question. Cet air de famille a souvent à voir avec la production de fiches aux rubriques standardisées, supposées présenter les parcours des individus étudiés. Cette approche descriptive est centrale si l'on se réfère à l'étymologie du terme : selon un dictionnaire de 1862, la prosopographie était « en termes de Rhétorique, description des traits, de l'air, du maintien d'un homme ou d'un animal » » (Lemerrier & Picard, 2012, p. 1-2 ; Maurin, 1982 ; Dezobry et Bachelet, 1862). Voir également : Delpu, 2015.

Face à cette tradition musicale de transmission orale, dépourvue de théorisation intrinsèque antécédente, notre auteur a été amené à déployer les instruments analytiques musicologiques qu'il a acquis au contact de la musicologie francophone, notamment celle pratiquée par les bénédictins spécialistes de chant syriaque et de chant grégorien. C'est ainsi qu'il a créé des inventaires tout en tenant compte des aspects suivants : 1) l'évolution du chant syro-maronite (en écartant des formules issues de la musique populaire non-conformes à la tradition) ; 2) les problèmes inhérents à la notation musicale ; 3) les questions relatives à l'interprétation et à l'improvisation ; 4) la question de l'éthos.

Entre 1972 et 2007, le père Hage écrit plus de dix-neuf ouvrages sur le chant maronite, en répartissant ce répertoire sur cinq groupes : le chant syro-maronite, le chant syro-maronite en arabe, les mélodies improvisées, les mélodies étrangères et les mélodies personnelles. Ainsi Louis Hage note-t-il plus de 150 mélodies syro-maronites et en étudie-t-il l'organisation mélodique, la métrique et le rythme, tout en analysant le processus d'adaptation rythmico-mélodique des textes à chaque mélodie-type. De fait, il met en exergue la hiérarchie des degrés au sein de chaque mélodie et ébauche une typologie des mélodies-type en fonction de la prépondérance des degrés. Dans ses transcriptions, le père Hage utilise la notation occidentale dans un but analytique et transmissif tout en se référant à la pratique de la tradition orale.

Une partie importante de cette œuvre est consacrée à l'étude de l'adaptation du chant syro-maronite à la langue arabe, commencée au XVIII^e siècle, avec les transformations de la morphologie rythmico-mélodique conséquentes à l'implémentation de cette nouvelle langue dont la métrique quantitative se démarque de la métrique isosyllabique de la langue syriaque originaire du corpus hymnique. Est également étudiée la pratique de l'improvisation, des « mélodies personnelles » et des nouvelles compositions employées dans la liturgie depuis le XIX^e siècle.

3.2. Apports à la musicologie générale francophone

Dans cette œuvre monumentale, deux propositions musicologiques analytiques, l'une sur les cordes-mères, l'autre sur les échelles mélodiques, retiennent l'attention dans le sens de leur contribution aux discussions contemporaines transversales relatives à la musicologie générale ou généralisée francophone, cette approche transdisciplinaire intégrative qu'ont théorisée (au cours des trois dernières décades) Jean-Jacques Nattiez (1987) et François Picard (2007) et qui caractérise les démarches collectives portées par *Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle* et la *Revue des traditions musicales*.

Nidaa Abou Mrad et le père Fady Tawk considèrent en effet que l'un des apports les plus innovants des travaux du père Louis Hage consiste dans cette étude fort originale qu'il a réalisée sur la modalité du chant syro-maronite, en relation avec la théorie des cordes-mères de dom Jean Claire : « Cette remarquable synthèse, publiée en 1999, précisément dans la revue des *Études grégoriennes* (puis récapitulée dans Hage, 2005), fait procéder la modalité maronite de dynamiques et de structures analogues à celles des traditions latines du plain-chant et corrobore implicitement

l'hypothèse d'une origine commune de ces différentes traditions modales ecclésiastiques d'Orient et d'Occident » (Abou Mrad et Tawk, 2019, p. 163). Ainsi cet auteur adopte-t-il la notion de polarité des énoncés modaux, fondée par dom Jean Claire sur le rapport entre teneur et finale structurant l'échelle, et plus particulièrement celle d'unipolarité lorsque la teneur se confond avec la finale (Claire, 1962). Or, les modes « archaïques » sont rapportés par dom Claire à trois cordes-mères conjointes (F, G, A ou C, D, E), à partir desquelles sont supposés dériver les pôles des modes ecclésiastiques. Louis Hage (1999) adapte ces schémas au chant maronite, en rattachant les mélodies syro-maronites à la catégorie des modes qu'il qualifie « de « primitifs » (unipolaires et bipolaires à ambitus restreint) en les classant en fonction de leurs finales modales, principalement, DO, RÉ et MI, et, plus rarement, FA (Abou Mrad et Tawk, 2019, p. 164). Cependant, en identifiant explicitement l'intervalle *do-mi* à une tierce neutre « placée quelque part entre l'intervalle majeur et mineur », tout en affirmant qu'il « n'existe pas de substrat pentatonique dans les mélodies syro-maronites » (Hage, 1999, p. 145-146) le père Hage propose une extrapolation de la théorie des cordes-mères à un contexte modal associé à des échelles *zalzaliennes* ou à secondes moyennes (intermédiaires entre mineures et majeures). En plus de son travail musicologique encyclopédique considérable sur le chant maronite, le père Louis Hage parvient par l'établissement de ce pont entre la musicologie médiévale européenne et l'ethnomusicologie ecclésiastique syro-maronite à offrir de la sorte sa plus importante contribution à la musicologie générale francophone.

Son autre contribution (certes de moindre portée) à cette musicologie générale consiste dans sa proposition « de la notion (consensuelle/diplomatique) de « système compatible » pour caractériser les échelles mélodiques du chant syro-maronite, les mêmes chants qui sont interprétés avec des secondes moyennes dans certains contextes étant interprétés dans d'autres situations en substituant à ces intervalles ceux de seconde majeure et de seconde mineure, ce qui est observable dans de nombreuses pratiques musicales liturgiques dès la deuxième moitié du XX^e siècle » (Abou Mrad et Béchéalany, 2020, p. 139). Cependant, Nidaa Abou Mrad et Bouchra Béchéalany observent que les contextes propices à une interprétation diatonique de monodies dont les échelles comportent des secondes moyennes sont précisément ceux où l'harmonisation de ces monodies amène les échelles de celles-ci à se conformer au diatonisme afin de réaliser des accords consonants à base de tierces majeures et/ou mineures, donc excluant les tierces (et les secondes) moyennes ou neutres. « Il ne s'agit donc pas dans ce cas de figure d'une variation allophonique mélodique de « degrés mobiles » qui serait traditionnellement légitimée dans l'interprétation des hauteurs mélodiques de celles-ci, mais d'une mutation systémique phonologique mélodique qui se trouve être conséquente à une acculturation exogène » (Abou Mrad et Béchéalany, 2020, p. 139).

3.3. *Amorce d'une prosopographie de l'œuvre du père Louis Hage*

Dans la perspective prosopographique adoptée par le présent article, il convient de noter que l'utilisation importante de sources s'accommode généralement de l'approche prosopographique et des résultats statistiques qu'elle produit. L'ensemble de

la bibliographie étudiée forme ainsi un dictionnaire bibliographique, sur lequel s'appuie ce premier travail, tout en sachant qu'il s'agit d'une ébauche à laquelle il est souhaitable que s'adjoignent des études ultérieures de l'ensemble de l'œuvre du P. Hage.

L'exploitation statistique des données ainsi rassemblées est appelée à dégager des différences et similitudes entre quelques articles et parties de livres et de poser de nouvelles questions et de nouvelles problématiques. Ce dictionnaire prend la forme d'un fichier Word, accompagné d'un fichier Excel. À cet effet, la présente étude a retenu un échantillon d'écrits de Louis Hage, constitué en corpus au sein duquel sont réalisées des coupes synchroniques et diachroniques. L'intérêt est centré d'abord sur les écrits initiaux de la période 1962-1984, ensuite sur les écrits tardifs de la période 1990-2005 (tableau 1).

Tableau 1 : Ébauche d'une prosopographie de l'œuvre du père Louis Hage

Date	Auteur	Œuvre	Édition
1963	Louis Hage	Réforme du chant maronite : réflexions méthodologiques	Kaslik
1967	Louis Hage	Les mélodies-types dans le chant maronite : recherches musicologiques	Kaslik
1971	Louis Hage	Le chant maronite traditionnel	Kaslik
1990	Louis Hage	Musique maronite : Série : mélodies.	USEK
1990	Louis Hage	Musique maronite : Série : mélodies.	USEK
1991	Louis Hage	Musique maronite : Série : mélodies.	USEK
1991	Louis Hage	Musique maronite : Série : mélodies.	USEK
1995	Louis Hage	Musique maronite : Série : mélodies.	USEK
1999	Louis Hage	Précis de chants maronite	USEK
2001	Louis Hage	Musique maronite : Série : textes.	USEK
2001	Louis Hage	Musique maronite : Série : textes.	USEK
2001	Louis Hage	Musique maronite : série supplémentaire	CEDLUSEK
2001	Louis Hage	Musique maronite : série : textes.	CEDLUSEK
2004	Louis Hage	Précis of Maronite chants	CEDLUSEK
2005	Louis Hage	Les modes du chant syro-maronite	CEDLUSEK

L'intérêt de cette description est de raconter des histoires virtuelles reprenant des éléments biographiques et bibliographiques et d'étudier en particulier le processus dans lequel l'auteur s'est engagé pour étudier le chant syro-maronite. Comme l'affirme Tilman Seebass dans son *Imago Musicae* : « Ici encore, la musicologie risque de se voir contrainte par l'évolution de la discipline à de nouvelles attitudes » (Seebass, 1988, p. 15).

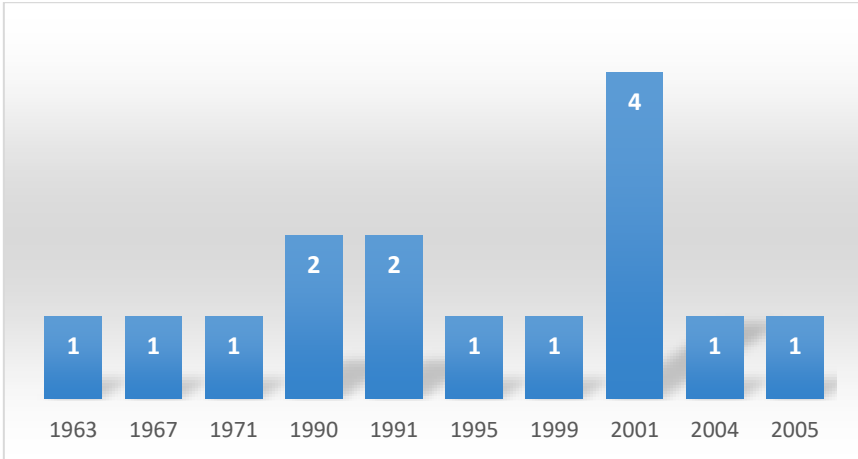


Figure 1 : Répartition des œuvres musicologiques par année

Comme le montre la figure 1, la légère supériorité des années 1990, 1991 et 2001 se lit tant dans ses effectifs que dans le niveau de qualification. Compte non tenu de la similarité du contenu de ces livres, la différence la plus significative est celle du nombre de publications de l'année 2001 en comparaison avec les autres années. L'intéressant dans ces faits est que la publication des quatre livres en 1990 et 1991 se passe durant le mandat de Recteur de l'USEK (1986-1992) et durant les années décisives de la fin de la guerre civile libanaise et l'invasion de l'armée syrienne du Liban en 1989 et 1990. Ces mêmes livres feront l'objet d'un élargissement pour être retravaillés et édités en 2001. En fait, le père Hage a réussi à assumer ses lourdes charges de Recteur de l'USEK puis de doyen de la Faculté de musique, tout en parvenant à augmenter son activité de publications scientifiques, et ce, à un moment particulièrement dense et périlleux de l'histoire du Liban.

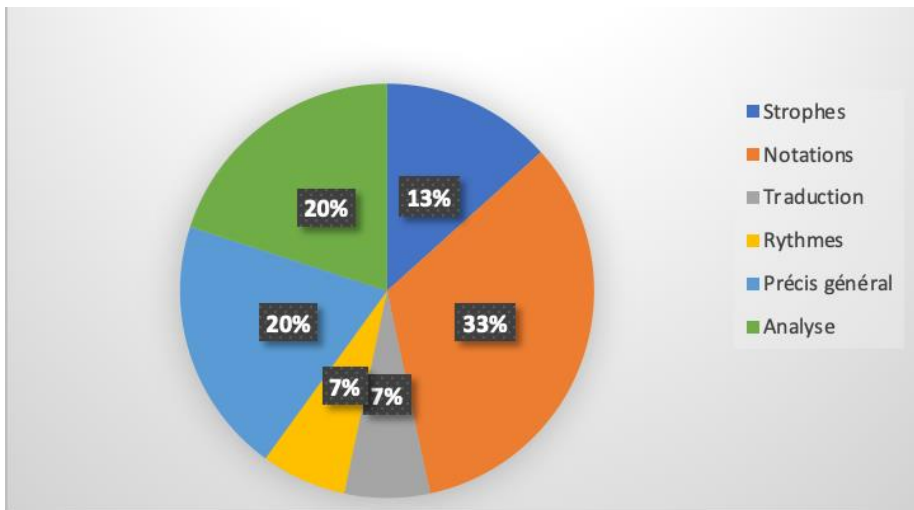


Figure 2 : Répartition des écrits du père Louis Hage par sujet

Contrairement à ce qu'on pourrait le supposer et comme le montre la figure 1, la recherche du Père Hage n'était pas exclusivement d'ordre musicologique. Elle s'est en effet penchée sur les aspects littéraires et poétiques des offices maronites. Ainsi le travail de notation ne constitue-t-il que 13 % des travaux publiés par l'auteur, tandis que le travail d'analyse musicale et musicologique ne constitue que 20 % de l'ensemble de son œuvre.

Il reste que parmi les avantages de l'application de cette démarche à l'ensemble de cette œuvre est qu'elle permet d'analyser l'écosystème culturel de ce musicologue et son évolution diachronique, partant de ses premiers écrits des années 1970 qui abordent avec un outillage musicologique conventionnel les questions de base relatives au chant maronite, pour évoluer à terme vers des études analytiques approfondies de cette tradition, en employant des stratégies innovantes.

Ainsi l'œuvre du Père Louis Hage, fondateur de la musicologie du chant syro-maronite, s'inscrit-elle dans la continuité des travaux pionniers de dom Jean Parisot (1861-1923) et dom Jules Jeannin (1866-1933) qui se sont intéressés de très près aux traditions musicales ecclésiastiques de langue syriaque, qui ont séjourné au Levant et qui ont effectué les premières transcriptions musicales des corpus hymniques des églises syrianophones. Or, ces deux moines bénédictins musicologues orientalistes ont implicitement axé leurs recherches sur les modes formulaires de ces traditions orientales, supposés avoir pérégriné entre foyers syrianophones, hellénophones et latins. Mais de telles recherches sur ce terrain ecclésiastique levantin ne sauraient être séparées des travaux que leurs confrères bénédictins de Solesmes étaient en train de vouer concomitamment à la restauration du chant grégorien (Billiet, 2012 ; Goudesenne, 2020) et qui préludaient aux travaux cruciaux que dom Jean Claire allait publier un demi-siècle plus tard sur la modalité des chants liturgiques latins médiévaux (1962 ; 1975).

Ce qui est remarquable à plus d'un titre est que le père Louis Hage ait pu refermer cette boucle (pour reprendre les termes de la conclusion de l'article d'Abou Mrad et Tawk, 2019, p. 164) en complétant l'approche amorcée par ces musicologues bénédictins orientalistes au sujet de la modalité syriaque maronite par une application de la théorie des cordes-mères élaborée par ce même dom Jean Claire à cette même modalité ecclésiastique maronite.

4. Conclusion

Tout en étant le premier auteur à proposer une étude musicologique exhaustive de la tradition du chant syro-maronite, le père Louis Hage a œuvré également à bâtir des ponts inventifs et originaux entre la musicologie médiévale francophone et la musicologie orientaliste ou ethnomusicologique religieuse également francophone. Cette visée intégrative et globalisante, tout en procédant de cette musicologie générale en cours de formulation et tout en reposant sur une « précision de bénédictin », reflète éloquemment son double profil de moine et de musicologue ayant consacré toute sa vie à l'étude de la tradition musicale orante de son Église et à la préservation contre vents et marées de ce legs plus que millénaire.

Références

- ABOU MRAD, Nidaa et BÉCHÉALANY, Bouchra, 2020, « Prosopographie d'une moniale musicologue francophone du levant : sœur Thérèse-Berthe Antar », *Revue des Traditions Musicales* n° 14 « Religieux musicologues francophones de l'Orient », Paris et Baabda, Geuthner et Éditions de l'Université Antonine, p. 131-142.
- ABOU MRAD, Nidaa et TAWK, Fady, 2019, « Religieux musicologues francophones de l'Orient », *Revue des Traditions Musicales* n° 13 « Musicologie francophone de l'Orient », Paris et Baabda, Geuthner et Éditions de l'Université Antonine, p. 143-170.
- ABOU MRAD, Nidaa, 2016, *Éléments de sémiotique modale. Essai d'une grammaire musicale pour les traditions monodiques*, Paris et Hadat/Baabda, Éditions Geuthner et Éditions de l'Université Antonine.
- ACHKAR, Claude, 2016, « Hommage au père Louis Hage », communication non-publiée présentée à la 9^e Rencontre Musicologique Internationale de l'UA « Musicologie francophone de l'Orient », Baabda, Université Antonine.
- ACHKAR, Paul, 1939, *Les mélodies Syro-maronites*, Liban.
- BILLIET, Frédéric, 2011, « Le chant des moines de Solesmes : Un siècle d'enregistrements », *Revue des Traditions Musicales des Mondes Arabe et Méditerranéen*, n° 5 (2011), « Un siècle d'enregistrements, matériaux pour l'étude et la transmission (2) », Baabda (Liban), Éditions de l'Université Antonine, p. 27-40.
- CHAHWAN, P. Ayoub (éd.), 2008, *Mélanges offerts au prof. P. Louis Hage*, éd. Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- CHÉDID, (Père) Youssef, 2021, *L'hymnodie syriaque de l'église maronite selon la tradition de l'Ordre antonin maronite : Le leg du Père Maroun Mrad*, Paris et Hadath-Baabda, Geuthner et Éditions de l'Université Antonine.
- CLAIRE, Jean, 1962, « L'Évolution modale dans les répertoires liturgiques occidentaux », *Revue grégorienne* 40 (1962), p. 196-211, p. 229-245.
- CLAIRE, Jean, 1975, « Les Répertoires liturgiques latins avant l'octoéchos. I. L'office ferial romano-franc », *Études grégoriennes* 15 (1975), p. 5-192.
- Collectivité d'auteurs, 2008, *Synode Patriarcal maronite*, Bkerké (Liban), Éditions de Bkerké.
- DELPU, Pierre-Marie, 2015, « La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale », *Hypothèses*, Paris, les Éditions de la Sorbonne, p. 263- 274.
- DEZOBRY, Charles et BACHELET, Théodore, 1862, *Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques*, Paris, Dezobry, F. Tandou et Cie.
- GOUDESSENNE, Jean-François, 2020, « Redécouverte d'un mouvement monastique bénédictin pour la promotion et la sauvegarde des patrimoines liturgiques et musicaux d'Orient : historique et profils d'une musicologie innovante (1860-

- 1930) », *Revue des Traditions Musicales* n° 14 « Religieux musicologues francophones de l'Orient », Paris et Baabda, Geuthner et Éditions de l'Université Antonine, p. 25-52.
- HAGE, Louis, 1971, *Le chant de l'Église Maronite*, vol. 1, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 1990, *Les monuments du chant maronite*, collection musique maronite, Vol. III A, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 1991, *Les monuments du chant maronite*, collection musique maronite, Vol. III B, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 1994, *Le chant maronite*, vol. 2, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 1994, *Le chant maronite*, Vol. III, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 1999a, *Les Églises Orientales non-Byzantines*, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, p. 114-119.
- HAGE, Louis, 1999b, « La modalité du chant syro-maronite », *Études grégoriennes XXVII* (1999), p. 143-163.
- HAGE, Louis, 1999c, *Précis de chant maronite*, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 2001, *Musique Maronite*, Volume V, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAGE, Louis, 2005, *Les « modes » du chant syro-maronite*, Kaslik (Liban), Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- HAYECK, Michel, 1964, *Liturgie maronite, histoire et textes eucharistiques*, Paris, Mame.
- JEANIN, Jules, 1912, « Le chant liturgique syrien », *Journal asiatique*, X/20, XI/2 (1913), 65-137, 389-448, Paris.
- MAATOUK, Toufic, 2016, *Essai de modélisation sémiotique modale des hymnes syriaques de l'office maronite*, Baabda (Liban) et Paris, Éditions de l'Université Antonine et Éditions Geuthner.
- MARTIMORT, Aimée Georges, 1961, *L'Église en prière, introduction à la liturgie*, Belgique, Desclée & cie.
- MAURIN, Jean, 1982, « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, n° 37 (5-6), p. 824-836.
- MOUBARAK, Youakim, 1992, *Introduction au deuxième concile libanais de l'Église Antiochienne syro-maronite*, Kannoubine, Liban.
- NATTIEZ, Jean-Jacques, 1987, *Musicologie générale et sémiologie*, Paris, C. Bourgeois.
- NJEIM, Antoine, « Au révérend père Louis Hage, témoignage d'estime », *Mélanges offerts au Prof. P. Louis Hage*, Ayoub Chawhan, Kaslik, USEK, p. 199.

- PARISOT, Jean, 1899, *Rapport sur une mission scientifique en Turquie d'Asie*, Paris.
- PICARD, Emmanuelle & LEMERCIER Claire, 2012, « Quelle approche prosopographique ? », *Les Uns et les autres, Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, Éditions Universitaires de Lorraine, p. 605-630.
- PICARD, François, 2007, « Pour une musicologie générale des traditions », *Revue des Traditions Musicales* n° 1 « Musicologie générale des traditions », Baabda, Éditions de l'Université Antonine, p. 37-55.
- SEEBASS, Tilman, 1988, "De l'image à l'objet : la méthode critique en iconographie musicale, *In memoriam Geneviève Thibault de Chambure (1902-1975)*, *Imago Musicae*, Duke University Press.